



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E211274

VALABLE JUSQU'AU 29/04/2027

ÉDITÉ LE

07/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/01/2025

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 15/01/2025
10 000

Raison sociale : GAUVIN

2 CHEMIN DE L'EGLISE
14130 DRUBEC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LISIEUX

Siret : 938 620 465 00014

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3831027

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 22143860704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 22143860704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Téléphone : 07 63 30 24 25

Portable : 07 63 30 24 25

Fax :

Site Internet :

E-mail : edouard@sasgauvin.fr

Responsabilité légale :

FINANCIERE SOTOGO (929 205 870) / DAUPHIN EDOUARD PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	30/04/2026
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	30/04/2026
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	30/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	30/04/2026
o Chaudière bois	30/04/2026
o Pompe à chaleur : chauffage	30/04/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	30/04/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	30/04/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.